

Évaluation économique consistant à comparer différentes options, dans laquelle les composantes de coûts et les différentes issues d'une maladie ou d'une intervention sont calculées et présentées de façon séparée.

Note : En général, dans les analyses des rapports entre les coûts et d'autres éléments comme le bénéfice, l'utilité ou l'efficacité, le mot coût est au singulier, puisqu'il fait référence à l'agrégation de différents coûts. Le rapport coûts/conséquences est la seule exception, puisque dans ce cas les coûts ne sont pas agrégés.